



## MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

AU SUJET DU  
MINISTÈRE

PROGRAMMES ET SERVICES

RESSOURCES

SALLE DE PRESSE

[Accueil](#) > [Au Sujet Du Ministère](#) > [Plans d'accessibilité](#)

## Au Sujet Du Ministère

- [Ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse](#)
- [Organigramme du ministère](#)
- [Bureaux régionaux](#)
- [Adjointe parlementaire](#)
- [Commissions](#)
- [Lois](#)
- [Plans axés sur les résultats](#)
- [Plans d'accessibilité](#)
- [Ressources du ministère](#)
- [Programme de subventions pour le Nord de l'Ontario](#)
- [Cadre stratégique](#)

## Plan d'accessibilité 2008-2009



## Table des matières

- [Introduction](#)
- [Mise à jour sur les exigences relatives aux services à la clientèle](#)
- [Mise à jour sur les autres engagements relatifs à l'accessibilité](#)
  - [Information et communications](#)
  - [Milieu bâti](#)
  - [Emploi](#)
- [Renseignements](#)

## Introduction

La Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario exige des ministères du gouvernement de l'Ontario qu'ils publient un plan d'accessibilité chaque année. Le présent document est le sixième plan d'accessibilité produit par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse.

Ce plan s'appuie sur cinq années de planification des mesures d'accessibilité. Il fait état des résultats des engagements pris par le ministère dans son plan de 2007-2008. Au nombre de ceux-ci, mentionnons la formation dispensée au personnel préposé à l'accueil et aux autres membres du personnel de première ligne pour assurer de meilleurs services à la clientèle aux personnes handicapées. Le ministère a également déployé des efforts soutenus pour faciliter l'accès à ses services, notamment par l'utilisation accrue de technologies comme la vidéoconférence et l'ATS, et en rendant ses immeubles plus accessibles.

Le plan rend également compte des engagements du ministère pour l'exercice 2008-2009. Ces engagements assurent la poursuite du travail entrepris pour rendre les politiques, les programmes et les services du ministère plus accessibles aux Ontariens et aux Ontariennes qui vivent avec un handicap. En prenant ces engagements, le ministère a tenu compte des exigences actuelles et prévues en matière d'accessibilité.

Le 1er janvier 2008, la première norme d'accessibilité élaborée en vertu de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario est entrée en vigueur. La Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle énonce les règles que doivent suivre les

entreprises et les organisations pour rendre leurs services plus accessibles aux clients handicapés. Les organismes du secteur public, notamment le gouvernement de l'Ontario, devront se conformer à cette norme d'ici 2010. Les organisations du secteur privé et les organismes sans but lucratif, quant à eux, auront jusqu'à 2012 pour le faire.

En 2009, des normes seront élaborées pour d'autres domaines importants, dont les suivants :

- information et communications;
- transport;
- emploi;
- milieu bâti.

L'Ontario est déterminé à devenir une province accessible d'ici l'an 2025. Le présent plan d'accessibilité représente une autre étape importante dans la démarche entreprise pour atteindre cet objectif.

On peut obtenir un résumé de tous les plans d'accessibilité des ministères de l'Ontario en se rendant à : [SUITE](#)

### **Mise à jour sur les exigences relatives aux services à la clientèle**

Cette section du plan porte sur les mesures d'accessibilité qui touchent les services à la clientèle. On y rend compte des résultats des engagements pris par le ministère en 2007-2008. Tout au long de l'année, le ministère demeure à l'affût de nouvelles possibilités d'améliorer l'accessibilité; le plan fait donc état des nouvelles réalisations que le ministère a menées à bien en 2007-2008 mais qui ne découlent pas d'engagements énoncés dans le plan d'accessibilité de l'année précédente. Enfin, on trouvera dans cette section les nouveaux engagements et les activités prévues pour la prochaine année, soit pour les mois de décembre 2008 à décembre 2009.

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

La Division des services de justice pour la jeunesse communiquera aux fournisseurs de services du MSEJ les exigences du ministère et de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille en ce qui a trait à la prestation des services appropriés aux clients ayant un handicap ou des besoins particuliers.

**Résultats obtenus :**

Toutes les annexes « Description des services », de même que les normes comprises dans le guide des services de justice pour la jeunesse, ont été mises à jour de manière à satisfaire aux exigences actuelles qui s'appliquent à la prestation de services aux jeunes ayant un handicap. Des processus ont été établis pour assurer la mise à jour de ces documents en fonction des nouvelles exigences.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services, politiques et programmes

**Engagement :** Réalisé

Le personnel préposé à l'accueil de la Division des services de justice pour la jeunesse suivra la formation en ligne de la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario, May I Help You? Welcoming Customers with Disabilities, disponible sur le site Web du Centre du leadership et de l'apprentissage de la fonction publique de l'Ontario.

**Résultats obtenus :**

Tous les préposés à l'accueil des bureaux régionaux de la division ont suivi la formation sur les services à la clientèle accessibles. On demandera à tous les nouveaux membres du personnel des bureaux régionaux de suivre cette formation dans le cadre de leur orientation. La Direction de l'intégration de la division et les bureaux régionaux assureront le suivi nécessaire pour veiller à ce que tous les nouveaux employés suivent cette formation.

**Calendrier de mise en œuvre :** Janvier 2008 - septembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Réalisé

La Direction de la planification stratégique de la Division des politiques et de la planification stratégiques réalisera un projet de recherche sur le bien-être des enfants et des adolescents, y compris de ceux qui ont un handicap, au moyen de différents indicateurs relatifs à la santé, à l'éducation, à l'intégration sociale et aux possibilités économiques.

**Résultats obtenus :**

La direction a travaillé en collaboration avec des partenaires au sein de plusieurs ministères pour effectuer cette recherche sur le bien-être des enfants et des adolescents, y compris de ceux qui ont un handicap. Le premier profil élaboré ne comprendra pas suffisamment d'information sur les enfants et les adolescents handicapés pour permettre de dresser un compte rendu détaillé de leur situation. À plus long terme, le projet pourrait produire davantage de renseignements sur ce groupe et contribuer aux discussions sur l'élaboration des politiques et des programmes entre les différents intervenants gouvernementaux.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

Le Child and Parent Resource Institute (CPRI) mettra sur pied un service de télépsychiatrie axée sur la consultation par vidéoconférence à l'aide d'ordinateurs personnels. Cette mesure facilitera l'accès aux services de psychiatrie pour les enfants, les adolescents, les familles et les soignants qui vivent dans les collectivités où ces services sont difficiles à obtenir.

**Résultats obtenus :**

Le « Carrefour de l'Ouest » du Programme ontarien de télépsychiatrie pour les enfants et les jeunes est devenu entièrement opérationnel en 2007. Il a permis à 146 clients d'obtenir des consultations en psychiatrie par vidéoconférence. Un sondage mené auprès de la clientèle révèle que les bénéficiaires apprécient grandement cette possibilité d'obtenir des services spécialisés à l'aide de cette nouvelle technologie.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – décembre 2007

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Tâche supplémentaire :** Réalisée

Le Child and Parent Resource Institute a organisé, à l'intention de son personnel, une séance de sensibilisation à l'intégration, à l'égalité et à l'accessibilité. Intitulée Together We Rock!, cette présentation a été conçue et est dispensée par un conférencier professionnel qui recourt à la suppléance à la communication et parle de sa propre expérience de personne handicapée. De plus, on a demandé à tous les membres du personnel de l'Institut de suivre la formation en ligne offerte par le Centre du leadership et de l'apprentissage, May I Help You? Welcoming Customers with Disabilities.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 - octobre 2008

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

Le Centre régional Thistletown facilitera la formation de tous les membres du personnel sur les méthodes à suivre pour assurer la prestation efficace de services à la clientèle aux personnes handicapées.

**Résultats obtenus :**

Plus de 80 membres actuels du personnel à plein temps ont suivi la formation en ligne May I Help You? Welcoming Customers with Disabilities, qui porte sur la prestation efficace de services à la clientèle aux personnes handicapées.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Tâche supplémentaire :** Réalisée

Dans le cadre de la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées, on a donné au personnel du ministère l'occasion d'assister à des événements sur le thème de l'accessibilité dans les différentes régions de la province. Ces événements comprenaient des présentations, des expositions et des ateliers sur des sujets tels que l'étiquette d'interaction

avec un chien-guide, le travail avec une personne ayant une déficience visuelle, et les troubles d'apprentissage.

**Calendrier de mise en œuvre :** Mai 2008 – juin 2008

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Tâche supplémentaire :** Réalisée

Le personnel de la Région du Centre-Est de la Division de la gestion des programmes a rajouté des renseignements sur l'accessibilité dans le guide d'orientation du personnel.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – octobre 2008

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Tâche supplémentaire :** Réalisée

L'Unité des activités stratégiques des ressources humaines a rajouté des renseignements sur les handicaps et l'accessibilité dans le guide d'orientation destiné aux nouveaux membres du personnel.

**Résultats obtenus :**

L'Unité des activités stratégiques des ressources humaines a mis à jour deux importants documents-ressources affichés dans les pages Web d'orientation du ministère :

Accommodating People with Disabilities: We All Share the Responsibility et Employment

Accommodation: Responsibilities of Ministry Staff. De plus, on ajoutera aux deux documents de nouveaux liens vers des ressources en matière d'accessibilité.

**Calendrier de mise en œuvre :** Juin 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Réalisé

La Direction des politiques ministérielles et des affaires intergouvernementales continuera de tenir compte des besoins des personnes handicapées en matière d'accessibilité dans les relations fédérales-provinciales-territoriales.

**Résultats obtenus :**

L'Entente Canada-Ontario sur le marché du travail visant les personnes handicapées a été prolongée jusqu'au 31 mars 2009. Cette entente contribue à améliorer les possibilités d'emploi pour les personnes ayant un handicap. La direction, qui est représentée au Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les prestations et les services pour les personnes handicapées, a ainsi pu suivre le déroulement des initiatives en faveur des personnes handicapées.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Permanent

La Division des services de justice pour la jeunesse du ministère évaluera l'outil d'entrevue pour l'admission des jeunes en établissement qui a été mis en application à l'échelle de la province dans les services de garde en milieu ouvert et en milieu fermé. L'outil devrait faciliter le dépistage précoce et la planification des soins qui s'ensuit pour les clients qui ont un handicap ou des besoins particuliers.

**Résultats obtenus :**

L'outil d'entrevue pour l'admission des jeunes en établissement a été mis en œuvre avec succès dans toutes les régions de la province. Il permet d'établir les besoins médicaux, physiques ou affectifs et de déterminer les soins et les programmes requis. Au cours de l'été et de l'automne 2008, la Direction de l'intégration et la Direction du soutien opérationnel de la Division a évalué l'utilisation de l'outil depuis sa mise en œuvre. L'exercice a révélé que l'outil avait été utilisé pour 94 % des admissions dans les centres pour jeunes, et que 89 % des adolescents interviewés croient que le personnel s'est fié aux résultats obtenus pour répondre à leurs besoins.

**Actions proposées :**

Durant l'année 2008-2009, l'Outil pour l'entrevue d'admission d'adolescents sera mis en œuvre dans les trois nouveaux centres pour jeunes exploités directement par le ministère.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – mars 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Permanent

La Division des services de justice pour la jeunesse évaluera la nécessité d'élaborer une politique sur l'affichage concernant la prestation des services aux personnes handicapées.

**Résultats obtenus :**

Vers la fin de l'année 2008, l'équipe de gestion régionale et l'Unité de l'élaboration des politiques opérationnelles, des normes et des programmes de la division ont amorcé le processus d'élaboration d'une politique sur l'affichage concernant la prestation des services aux personnes handicapées.

**Actions proposées :**

La division élaborera une politique d'ici le printemps de 2009.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2008 – mars 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Engagement :** Permanent

La Direction des services spécialisés et du soutien de la Division de l'élaboration des politiques et de la conception des programmes financera une formation destinée aux enseignants-ressources et aux visiteurs à domicile qui interviennent auprès d'enfants atteints de troubles du spectre autistique en milieu de garde.

**Résultats obtenus :**

Le ministère poursuit sa collaboration avec le Geneva Centre for Autism, chargé d'assurer cette formation aux enseignants-ressources et aux visiteurs à domicile. À ce jour, 1 166 enseignants-ressources et visiteurs à domicile ont été formés dans le cadre de cette initiative triennale.

**Actions proposées :**

Par l'entremise du Geneva Centre for Autism, le ministère assurera une formation à un plus grand nombre d'enseignants-ressources et de visiteurs à domicile pour les aider à intervenir auprès d'enfants atteints de troubles du spectre autistique en milieu de garde.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – mars 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

La Division des services de justice pour la jeunesse mettra des services ATS (appareils de télécommunication pour les sourds) en place dans tous les bureaux de probation pour les jeunes.

**Actions proposées :**

Les bureaux de probation de chacune des quatre régions de la division mettront des services ATS en place, et le personnel préposé à l'accueil sera formé. Les gestionnaires devront prendre connaissance du guide des services ATS du ministère, intitulé Guide to Effective TTY Services.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 – décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

La Division des services de justice pour la jeunesse veillera à ce que tout le personnel qui dispense des services au public se soit familiarisé avec la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle. L'orientation destinée à tous les nouveaux membres du personnel comprendra également des renseignements à ce sujet.

**Actions proposées :**

On demandera au personnel de prendre connaissance des exigences de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et de la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle sur le site Web AccessOn.ca. La connaissance de la Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario sera ajoutée aux exigences d'embauche pour le personnel de première ligne.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 - décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Nouveau

La Division des services de justice pour la jeunesse passera en revue les modèles des plans de soins et de gestion de cas pour déterminer s'ils comportent des obstacles à l'accessibilité.

**Activités proposées :**

Les équipes de gestion régionales de la division travailleront en collaboration avec l'Unité de l'élaboration des politiques opérationnelles, des normes et des programmes pour passer les modèles de plans en revue, relever les obstacles à l'accessibilité et apporter les correctifs nécessaires, le cas échéant. Si des modifications sont requises, la division mettra les plans révisés en œuvre dans toutes les régions.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 – décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information du Groupement ITI pour les services sociaux et les services à l'enfance et à la jeunesse facilitera l'acquisition d'ATS (appareils de télécommunication pour les sourds) par les bureaux du ministère.

**Actions proposées :**

Le Centre d'excellence produira des renseignements en vue de l'acquisition d'ATS et coordonnera l'affichage de ce document sur la page Intranet des Services technologiques d'infrastructure.

**Calendrier de mise en œuvre :** Janvier 2009 - juillet 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Politiques, programmes, services

**Engagement :** Nouveau

Le Bureau du développement des capacités du ministère financera la tenue d'une séance de formation visant à sensibiliser le personnel du ministère aux questions d'accessibilité.

**Actions proposées :**

Le ministère dispensera au personnel chargé de l'élaboration des politiques, ainsi qu'à d'autres membres de son personnel, une formation sur l'accessibilité et sur les interactions avec des personnes atteintes de différents types de handicap. Le personnel sera informé de la tenue de cette formation lorsqu'elle sera offerte.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 - décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Nouveau

La Direction de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants de la Division des politiques et de la planification stratégiques passera en revue les lois et les règlements qui touchent l'exploitation et la gestion des garderies titulaires de permis afin de déterminer s'ils comportent des obstacles à l'accessibilité pour les enfants et les parents handicapés, et d'apporter les correctifs nécessaires, le cas échéant.

**Activités proposées :**

La direction passera en revue la Loi sur les garderies et un règlement connexe, le Règlement de l'Ontario 262, pour déterminer si les dispositions relatives aux garderies titulaires de permis comportent des obstacles à l'accessibilité pour les enfants et les parents handicapés.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 - décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Nouveau

La Direction de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants offrira des possibilités de formation au personnel chargé de l'élaboration des politiques afin d'approfondir ses connaissances sur les déficiences et l'accessibilité.

**Actions proposées :**

On déterminera la formation à dispenser et on donnera au personnel chargé de l'élaboration des politiques la possibilité de suivre cette formation, qui comprendra une discussion sur les exigences ou les problèmes en matière d'accessibilité touchant les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 - décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

L'Unité des activités stratégiques des ressources humaines fera la promotion de la formation en ligne du Centre du leadership et de l'apprentissage sur la prestation de services à la clientèle accessibles et assurera un suivi.

**Actions proposées :**

En 2009, on demandera à tous les membres du personnel du ministère de suivre la formation en ligne intitulée May I Help You? Welcoming Customers with Disabilities et la formation supplémentaire intitulée May I Help You Supplementary -- 10 Things You Need to Know about Accessible Customer Service. L'Unité des activités stratégiques des ressources humaines fera un suivi pour vérifier dans quelle mesure les membres du personnel ont terminé cette formation.

**Calendrier de mise en œuvre :** Janvier 2009 – décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Nouveau

La Direction de la planification financière et de la gestion des activités de la Division des services ministériels et de la planification des activités examinera la politique d'approvisionnement du ministère à la lumière des considérations pertinentes en matière d'accessibilité.

**Résultats obtenus :** On a révisé la version préliminaire de la politique d'approvisionnement du ministère de manière à y inclure une section sur la Loi sur les personnes handicapées de l'Ontario et un lien menant à la version électronique du texte de loi.

**Actions proposées :** La formation destinée au personnel des services d'approvisionnement comprendra des renseignements sur les considérations en matière d'accessibilité. La tenue de cette formation est prévue pour le mois de décembre 2008.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – janvier 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

La Direction de la planification financière et de la gestion des activités de la Division des services ministériels et de la planification des activités examinera la possibilité de surveiller les dépenses consacrées à l'accessibilité en utilisant les codes comptables du Système intégré de gestion de l'information financière. L'information ainsi obtenue pourrait servir à évaluer l'efficacité des méthodes de prestation de services accessibles.

**Actions proposées :**

La direction déterminera les exigences relatives à cette surveillance et les options disponibles en ce qui a trait aux codes comptables du SIGIF.

**Calendrier de mise en œuvre :** Novembre 2008 – décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Services à la clientèle

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

L'Unité des activités stratégiques des ressources humaines élaborera un plan d'action pour assurer la conformité du ministère avec la Norme d'accessibilité pour les services à la clientèle (Règlement de l'Ontario 429/07) avant le 1er janvier 2010.

**Actions proposées :**

Un plan prévoyant des activités à divers échelons du ministère sera élaboré afin que les mesures suivantes soient prises :

- élaboration et documentation de politiques, de procédures et de pratiques relatives à la prestation de services aux personnes handicapées;
- élaboration de directives et de procédures relatives à la communication avec les personnes handicapées;
- formation du personnel du ministère;
- diffusion d'information sur l'utilisation des services accessibles et sur les mécanismes de rétroaction;
- communication d'avis lorsque des installations ou des services dont dépendent les personnes handicapées sont temporairement indisponibles.

Les divisions du ministère seront chargées de mettre le plan en œuvre.

## **Calendrier de mise en œuvre : Décembre 2008 – décembre 2009**

### **Mise à jour sur les autres engagements relatifs à l'accessibilité**

Cette section du plan d'accessibilité du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse rend compte des résultats des engagements pris par le ministère et de nouvelles réalisations non prévues qu'il a menées à bien l'an dernier dans les domaines de l'information et des communications, du milieu bâti et de l'emploi. On trouvera également dans cette section les nouveaux engagements et les activités prévues pour la prochaine année, soit pour les mois de décembre 2008 à décembre 2009.

#### **Information et communications**

**Secteur d'intérêt :** Information et communications

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

La Direction de l'intégration de la Division des services de justice pour la jeunesse consultera la Direction des communications et du marketing (DCM) pour déterminer s'il subsiste des obstacles dans les pages Web de la DSJJ sur le site Intranet du ministère.

**Résultats obtenus :**

Le site Intranet du ministère est un site Web interne qu'utilisent les employés du ministère. Suivant les résultats d'une évaluation, on devait ajouter aux pages du site Intranet qui sont réservées à la Division des services de justice pour la jeunesse une fonction permettant de grossir la police de caractères, ainsi qu'une fonction permettant d'obtenir une description en format texte des images. En septembre 2008, on avait doté les pages Web de la DSJJ d'une option permettant aux employés handicapés, notamment ceux qui ont une déficience visuelle ou des difficultés d'apprentissage, de grossir la police de caractères. De plus, on a eu recours à une fonction appelée « alt attribute » (pour « alternate attribute », ou attribut de substitution) pour attribuer un texte descriptif aux images figurant dans les pages Web. Cette option permet aux employés handicapés qui utilisent un synthétiseur de parole de se faire lire la description des images, afin de savoir ce qu'elles représentent.

**Calendrier de mise en œuvre :** Octobre 2008

**Secteur d'intérêt :** Information et communications

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

La Région du Nord-Est de la Division de la gestion des programmes améliorera les services ATS au bureau de South Porcupine afin de faciliter les communications pour les clients sourds, devenus sourds ou malentendants.

**Résultats obtenus :**

Le bureau de South Porcupine, à Timmins, a installé un nouvel appareil de télécommunication pour les sourds (ATS) en septembre 2007. La Société canadienne de l'ouïe a dispensé une formation sur l'utilisation du nouvel appareil au personnel du bureau.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007

**Secteur d'intérêt :** Information et communications

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

Les documents d'information sur la Prestation ontarienne pour enfants seront disponibles sur supports de substitution.

**Résultats obtenus :**

Les versions anglaise et française des documents d'information sur la Prestation ontarienne pour enfants brochures sont affichées sur le site Web du ministère en format HTML conforme aux Directives pour l'accessibilité aux contenus Web (DACW) du Consortium W3C (niveau de conformité « Double-A », critère de priorité 2). Ces documents sont accessibles aux personnes handicapées qui se servent d'un appareil fonctionnel pour lire les documents électroniques.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Information et communications

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Nouveau

Le Secrétariat du bien-être de l'enfance de la Division de l'élaboration des politiques et des programmes améliorera l'accessibilité des communications avec le secteur du bien-être de l'enfance.

**Actions proposées :**

On élaborera une stratégie en vue d'améliorer et de rationaliser les communications entre le ministère et le secteur du bien-être de l'enfance. Cette stratégie prévoira notamment des documents en langage simple qui seront diffusés à l'aide de diverses méthodes pour rendre les messages du ministère plus accessibles.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 - juin 2009

**Secteur d'intérêt :** Information et communications

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

Le Bureau du développement des capacités sollicitera l'avis des employés handicapés en ce qui concerne l'accessibilité du Sondage sur la participation des employés de la fonction publique de l'Ontario.

**Actions proposées :**

Le Bureau du développement des capacités dirigera l'élaboration d'une stratégie de communication propre au ministère pour le Sondage sur la participation des employés de la fonction publique de l'Ontario de 2009. Le Bureau organisera des groupes de discussion pour solliciter l'avis des employés, y compris les employés handicapés, et informera le ministère des Services gouvernementaux des problèmes ou des obstacles en matière d'accessibilité, le cas échéant.

**Calendrier de mise en œuvre :** Novembre 2008 – janvier 2009

**Secteur d'intérêt :** Information et communications

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

L'Unité des services de garde d'enfants de la Division des politiques et de la planification stratégiques facilitera l'accès aux renseignements trouvés sur la page Web à propos des services de garde d'enfants agréés et sur le site Web des centres de développement de la petite enfance de l'Ontario.

**Activités proposées :**

En collaboration avec la Direction des communications et du marketing, l'Unité des services de garde d'enfants coordonnera une vérification de l'accessibilité des sites Web et élaborera un plan en vue de les rendre plus accessibles.

**Calendrier de mise en œuvre :** Janvier 2009 - janvier 2010

**Secteur d'intérêt :** Information et communications

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

La Direction des communications et du marketing continuera de rendre le site Web du ministère plus accessible en offrant les documents sur supports de substitution.

**Actions proposées :**

Le site Web du ministère continuera d'offrir les caractéristiques suivantes :

- des mécanismes de navigation et une mise en page clairs et uniformes, et des images reconnaissables;
- des options de réglage de la police de caractères dans la partie supérieure droite des pages Web;
- une transcription des fichiers audio et vidéo, affichée sous forme de document Word;
- un choix de couleurs assurant suffisamment de contraste entre l'arrière-plan et l'avant-plan pour les personnes qui ont des difficultés de reconnaissance des couleurs ou qui se servent d'un écran en noir et blanc;
- des modèles de page conçus sans défilement horizontal;
- des feuilles de style en cascade, afin de simplifier le code HTML pour les lecteurs d'écran et pour permettre de contrôler le style et la disposition;
- l'affichage des numéros d'ATS (appareil de télécommunication pour les sourds) avec les numéros de téléphone et de télécopieur;
- des instructions sur l'utilisation des lecteurs Adobe Acrobat et Microsoft Word, s'il y a lieu.

## **Calendrier de mise en œuvre : Décembre 2008 - décembre 2009**

**Secteur d'intérêt :** Information et communications

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

En consultation avec la Direction des communications et du marketing, les différentes familles de programmes du ministère fourniront les documents publics d'information sur les programmes en formats de substitution sur demande.

**Activités proposées :**

La Direction des communications et du marketing conseillera les responsables des programmes du ministère en vue de la production de documents publics sur supports de substitution (p. ex. en braille et sur CD) dans le cadre de nouvelles initiatives importantes. La direction collaborera également avec les responsables des programmes du ministère et Service Ontario pour répondre aux demandes de documents sur supports de substitution.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 - décembre 2009

## **Milieu bâti**

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

En partenariat avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, la Division des services de justice pour la jeunesse améliorera, dans la mesure du possible, l'accessibilité des bureaux actuels de probation pour les jeunes. Il s'agit d'un projet pluriannuel qui a débuté en 2004 et prendra fin en 2008.

La division communiquera également aux gestionnaires un guide des pratiques optimales applicables aux salles de réunion.

**Résultats obtenus :**

Au cours des quatre dernières années, le ministère a rénové ou déménagé quarante-huit bureaux de probation pour les jeunes qui devaient être rendus conformes aux normes d'accessibilité du Code du bâtiment de l'Ontario de 1997. Dans les nouveaux emplacements, on a tenu compte des exigences ergonomiques prescrites lors de l'achat du mobilier. La division a également diffusé un guide des pratiques optimales pour rendre les salles de réunion accessibles.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2004 – octobre 2008

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Programmes et services

**Engagement :** Réalisé

La Direction des services spécialisés et du soutien de la Division de l'élaboration des politiques et de la conception des programmes continuera de travailler avec les centres de traitement pour enfants afin de déterminer les améliorations requises sur le plan de l'accessibilité.

**Résultats obtenus :**

Depuis l'été de 2007, la direction a participé aux travaux d'un groupe d'étude dirigé par la Direction des services en matière d'immobilisations en vue d'élaborer une stratégie pluriannuelle pour les infrastructures des centres de traitement pour enfants. On a effectué une vérification de l'état des immeubles, y compris les exigences et problèmes en matière d'accessibilité. Ces besoins en matière d'accessibilité sont maintenant consignés dans une base de données centrale pour permettre de prendre les mesures nécessaires le plus rapidement possible.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

Tout au long de l'année, on continuera d'exiger que les projets de construction, de rénovation ou de déménagement de locaux du ministère respectent les normes d'aménagement sans obstacle du Code du bâtiment de l'Ontario de 1997 ou les exigences des Standards for Barrier-Free Design of Ontario Government Facilities (normes de l'aménagement sans obstacle pour les installations du gouvernement de l'Ontario) de la Société immobilière de l'Ontario.

**Résultats obtenus :**

La Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux de la Division des services ministériels et de la planification des activités a amélioré les bureaux centraux du ministère situés aux 14e et 15e étages du 56, rue Wellesley à Toronto. Au nombre de ces améliorations, on a acheté de nouveaux meubles ergonomiques et modifié l'aménagement des salles de réunion pour les rendre accessibles.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Programmes

**Engagement :** Réalisé

Dans le cadre des activités régulières de planification des immobilisations, le Child Parent Resource Institute continuera de rénover les résidences, les immeubles et les allées afin d'éliminer les obstacles à l'accessibilité.

**Résultats obtenus :**

Les projets suivants ont été réalisés en 2007-2008 pour rendre les lieux plus accessibles :

- six projets de réparation de trottoirs et de rampes d'accès;
- rénovation d'une salle de bain réservée au personnel et de deux salles de bain réservées aux clients;
- amélioration de l'accessibilité de sept salles de réunion;
- remplacement des planchers de deux unités d'hébergement;
- aménagement de bureaux ouverts dans les locaux réservés à un programme de services cliniques.

La planification relative à l'accessibilité est désormais automatiquement intégrée aux plans stratégiques et aux plans de travail en gestion de l'environnement, de manière à ce que l'accessibilité soit traitée comme une priorité stratégique.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – octobre 2008

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

Le Bureau régional de Hamilton-Niagara de la Division de la gestion des programmes continuera de travailler de concert avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux afin d'améliorer l'accessibilité de ses bureaux pour les clients et les membres du personnel.

**Résultats obtenus :**

Les projets suivants ont été réalisés en 2007-2008 :

- Le bureau de Hamilton Office a muni les portes de la réception de panneaux de verre givré pour accommoder les personnes ayant une déficience visuelle;
- Le bureau de St. Catharines a aménagé un bureau séparé muni d'une installation d'aération appropriée pour accommoder un membre du personnel qui souffrait d'une intolérance aux parfums, et a amélioré l'éclairage pour les membres du personnel atteints d'une déficience visuelle;
- Le bureau de Simcoe a aménagé un bureau pour un membre du personnel atteint d'une déficience auditive. On a également apporté des modifications à l'entrée de l'immeuble et rabaisé le comptoir de la réception pour accommoder les personnes ayant des troubles de motricité.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 - novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

Le Bureau régional du Sud-Ouest de la Division de la gestion des programmes identifiera et éliminera les obstacles à l'accessibilité dans ses locaux.

**Résultats obtenus :**

En collaboration avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, la Société immobilière de l'Ontario et le gestionnaire immobilier, ProFac, on a élaboré des plans en vue de la rénovation ou du déménagement des bureaux de Stratford et de Woodstock.

L'aménagement proposé est conforme aux normes d'aménagement sans obstacle de la Société immobilière de l'Ontario.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – octobre 2008

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

Le Centre régional Thistletown continuera de rénover ses résidences, immeubles et allées afin d'éliminer les obstacles à l'accessibilité, dans le cadre des activités régulières de planification des immobilisations.

**Résultats obtenus :**

On a entrepris de rendre l'immeuble no 1 du programme SAFE-T de Thistletown accessible aux fauteuils roulants avec l'aide de la Société immobilière de l'Ontario.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

Le Bureau régional de l'Est de la Division de la gestion des programmes identifiera les problèmes d'accessibilité du milieu bâti et les autres problèmes d'accès connexes et prendra les mesures nécessaires en vue les résoudre.

**Résultats obtenus :**

En octobre 2007, le Bureau régional de l'Est a déménagé ses locaux dans un nouvel immeuble situé sur la rue Preston à Ottawa. Les problèmes d'accessibilité ci-dessous ont été identifiés et résolus au cours de la dernière année :

- Le nouvel édifice et les nouveaux bureaux ont été conçus conformément aux normes d'aménagement sans obstacle de la Société immobilière de l'Ontario.
- Un comité interministériel sur l'aménagement des locaux a consulté un organisme communautaire offrant des consultations sur l'aménagement sans obstacle.
- Après avoir consulté OC Transpo pour trouver des solutions en matière de transport accessible, on a aménagé un point de débarquement pour les véhicules de ParaTranspo.
- Des préoccupations ayant été soulevées à propos de la sécurité des traverses de rue et des places de stationnement accessibles pour les clients, on a aménagé des places de stationnement pour personnes handicapées qui font directement face à l'immeuble de la rue Preston, et on a installé un feu de signalisation commandé par les piétons en face de l'immeuble.
- Des services de vidéoconférence ont été mis en place.
- On a embauché un conseiller en ergonomie pour assurer l'ajustement optimal du fauteuil et du bureau de chaque membre du personnel, et afin d'obtenir des recommandations sur le matériel adapté à acquérir et sur les accommodements à faire pour les employés qui en avaient besoin. Ces efforts contribueront à prévenir les risques de blessures ou d'invalidité chez les membres du personnel.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – octobre 2008

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Tâche supplémentaire :** Réalisé

Le bureau de Thunder Bay de la Région du Nord a pris des mesures pour améliorer l'accessibilité à l'intérieur et à l'extérieur de l'immeuble :

- On a installé un système d'annonce vocale des étages dans l'ascenseur pour accommoder les personnes ayant une déficience visuelle.
- On a aussi installé un système de signaux lumineux clignotants, vert lorsque la porte s'ouvre et rouge lorsqu'elle se ferme, et des boutons « ouvrir porte » et « fermer porte » de couleurs correspondantes, pour accommoder les personnes ayant une déficience auditive.
- On a installé des bancs près de l'allée menant de l'aire de stationnement à l'immeuble et près de l'arrêt d'autobus pour permettre aux visiteurs de se reposer.

## **Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 - Octobre 2008**

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Permanent

En collaboration avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, la Division des services de justice pour la jeunesse aménagera de nouveaux établissements de garde en milieu fermé pour les jeunes. Ces établissements seront accessibles aux personnes handicapées.

**Résultats obtenus :**

Le Centre de jeunes Donald Doucet, à Sault Ste. Marie, a ouvert ses portes en juillet 2008. Ce nouvel établissement a été conçu et construit conformément aux lignes directrices sur l'aménagement sans obstacle du gouvernement de l'Ontario et aux autres exigences en matière d'accessibilité prescrites par la Division des services de justice pour la jeunesse. L'aménagement du Centre de jeunes Roy McMurtry, à Brampton, satisfait également à ces exigences en matière d'accessibilité. À titre d'exemple, on y trouve des aires ouvertes au public, des toilettes sécurisées, des chambres à coucher et des salles communes accessibles, ainsi que des services ATS.

**Actions proposées :**

Les plans d'aménagement et de construction de deux nouveaux établissements de garde en milieu fermé, qui seront situés à Fort Frances et à Thunder Bay, ainsi que les plans d'agrandissement du Centre de jeunes William E. Hay, à Ottawa, satisferont aux exigences en matière d'accessibilité des lignes directrices sur l'aménagement sans obstacle du gouvernement. On prévoit que les travaux d'aménagement des centres seront terminés en avril 2009.

**Calendrier de mise en œuvre :** Janvier 2006 – mars 2009

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Permanent

Par l'entremise de la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux qui en assurera la coordination, le ministère continuera de négocier de nouveaux baux et le renouvellement de baux existants de manière à satisfaire aux exigences en matière d'accessibilité du Code du bâtiment de l'Ontario et des Standards for Barrier-Free Design of Ontario Government Facilities (normes de l'aménagement sans obstacle pour les installations du gouvernement de l'Ontario) de la Société immobilière de l'Ontario.

**Résultats obtenus :**

Aucun des nouveaux baux signés et des baux renouvelés au cours de la dernière année ne nécessitait de mesures d'amélioration de l'accessibilité.

**Actions proposées :**

Durant la prochaine année, le ministère continuera de tenir compte des exigences en matière d'accessibilité lors de la négociation de nouveaux baux pour des immeubles, des bureaux ou des établissements.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

Le Bureau régional du Nord de la Division des services de justice pour la jeunesse, à North Bay, sera rénové de manière à satisfaire aux exigences en matière d'accessibilité prescrites dans les Standards for Barrier-Free Design of Ontario Government Facilities (normes de l'aménagement sans obstacle pour les installations du gouvernement de l'Ontario) de la Société immobilière de l'Ontario.

**Actions proposées :**

En collaboration avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, la division déterminera les mesures d'accessibilité à prendre dans le cadre de ces travaux de rénovation.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 – janvier 2009

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

De concert avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, la

Division des services de justice pour la jeunesse révisera les exigences en matière d'accessibilité de ses lignes directrices pour l'aménagement des bureaux.

**Actions proposées :**

En collaboration avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, la division passera en revue et actualisera ses lignes directrices pour l'aménagement des bureaux afin de les rendre conformes aux normes d'accessibilité. La division entreprendra également des mesures en vue de remédier aux problèmes d'accessibilité relevés dans ses bureaux existants. Dans le cadre de cet examen, on déterminera s'il est possible de résoudre ces problèmes en effectuant des travaux de rénovation.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 - mars 2009

**Secteur d'intérêt :** Milieu bâti

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

Par l'entremise de la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, qui assurera la coordination nécessaire, le ministère recensera les obstacles à l'accessibilité dans ses immeubles et ses locaux, et dressera des plans pour améliorer l'accessibilité des bureaux visés lors de leur déménagement ou de leur rénovation.

**Actions proposées :**

Lorsqu'il déterminera que des modifications doivent être apportées à des locaux existants ou à de nouveaux locaux, le ministère appliquera les exigences des normes de l'aménagement sans obstacle pour les installations du gouvernement de l'Ontario de la Société immobilière de l'Ontario. Durant la prochaine année, on améliorera en priorité l'accessibilité des aires de réception dans les bureaux et les établissements du ministère.

**Calendrier de mise en œuvre :** Décembre 2008 – décembre 2009

## Emploi

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Réalisé

La Direction de la recherche et de la mesure des résultats de la Division des politiques et de la planification stratégiques continuera d'assurer les mesures d'adaptation nécessaires aux employés et aux candidats handicapés.

**Résultats obtenus :**

On n'a reçu aucune demande d'adaptation des emplois en 2007-2008.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Programmes

**Engagement :** Réalisé

La Direction de la planification stratégique de la Division des politiques et de la planification stratégiques rassemblera des données sur les travailleurs handicapés du secteur des services à l'enfance et à la jeunesse afin d'aider à l'élaboration de stratégies qui permettront d'accroître la participation des personnes handicapées.

**Résultats obtenus :**

On a déterminé qu'il ne convenait pas de poursuivre cet exercice de collecte de données à l'heure actuelle. Le ministère continuera de rechercher des moyens de favoriser l'intégration des travailleurs handicapés dans le secteur des services à l'enfance et à la jeunesse.

**Calendrier de mise en œuvre :** Février 2008 – mai 2008

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Politiques, programmes, services

**Engagement :** Réalisé

La Direction du soutien opérationnel de la Division de la gestion des programmes élaborera un sondage à administrer aux intervenants ministériels pour aider à recenser les problèmes d'accessibilité touchant les politiques, les programmes ou les services.

**Résultats obtenus :**

Le but du Sondage des intervenants sur l'accessibilité est d'aider les intervenants ministériels à déceler les problèmes d'accessibilité touchant la prestation de leurs services et leur fonctionnement organisationnel. Le sondage a été administré aux intervenants ministériels de la division (au sein de la Direction de l'assurance de la qualité et de la responsabilisation et de la Direction de l'innovation des activités) en août 2008.

**Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – août 2008**

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Réalisé

La Région de Toronto de la Division de la gestion des programmes aidera les gestionnaires à s'informer et à s'acquitter de leurs obligations en matière d'adaptation des emplois pour les personnes handicapées.

**Résultats obtenus :**

En novembre 2007, une ergothérapeute a dispensé une séance de formation d'une journée complète sur l'adaptation des emplois à tous les gestionnaires. Cette formation comprenait une mise à jour concernant la politique opérationnelle d'adaptation des emplois et de retour au travail de la fonction publique de l'Ontario. On a également mis au point une fiche de suivi de l'adaptation des emplois pour aider les gestionnaires à répondre aux besoins du personnel en matière d'adaptation et à assurer un suivi régulier. Des séances de formation et des mises à jour sur l'adaptation des emplois sont dispensées régulièrement à tous les gestionnaires. L'adaptation des emplois et le retour au travail figurent maintenant au nombre des sujets traités dans le cadre de la séance d'orientation d'une journée complète offerte à tous les membres du personnel.

**Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – novembre 2008**

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

La Région de Toronto de la Division de la gestion des programmes aidera les gestionnaires à assurer les mesures d'adaptation nécessaires aux candidats handicapés durant le processus de recrutement.

**Résultats obtenus :**

Des dispositifs adaptés ou d'autres outils ont été fournis aux candidats qui en faisaient la demande. Par exemple, on a transcrit les examens en braille et on a fourni des services d'interprétation en American Sign Language au besoin. Certains candidats ont demandé à utiliser leurs propres dispositifs, ce qui leur a été permis.

**Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – novembre 2008**

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Services

**Engagement :** Réalisé

L'équipe de gestion régionale de Hamilton-Niagara de la Division de la gestion des programmes aidera les gestionnaires à assurer les mesures d'adaptation nécessaires aux personnes handicapées.

**Résultats obtenus :**

Les gestionnaires de la Région de Hamilton-Niagara ont assisté à diverses présentations sur l'adaptation des emplois pour les personnes handicapées. Les sujets traités comprenaient notamment l'intolérance aux parfums et aux produits parfumés, et le recours au Fonds d'adaptation des emplois de la fonction publique de l'Ontario pour les personnes handicapées. Dans le cadre des activités de la Semaine de l'accessibilité, une personne représentant le Centre de toxicomanie et de santé mentale a également présenté un exposé sur les mesures d'adaptation à mettre en place pour les employés toxicomanes ou ayant des problèmes de santé mentale.

Le guide de la fonction publique de l'Ontario intitulé « Attracting the Talent: A Handbook for Recruiting People with Disabilities into the Ontario Public Service », et le guide du ministère intitulé « Manager's Guide on Best Practices for Facilitating the Use of Ministry Meeting Rooms and Boardrooms for Persons with Disabilities », ont été distribués aux gestionnaires régionaux et passés en revue avec eux.

On a également passé la stratégie de diversité de la fonction publique de l'Ontario en revue avec les gestionnaires à l'occasion de réunions régulières. On transmet maintenant les avis de concours ouverts aux fournisseurs de services du volet Soutien de l'emploi du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées afin d'encourager les personnes handicapées possédant les qualités requises à poser leur candidature.

**Calendrier de mise en œuvre : Septembre 2007 – septembre 2008**

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Réalisé

Le Bureau régional du Sud-Ouest de la Division de la gestion des programmes facilitera la prise des mesures d'adaptation pour les employés handicapés en recensant les obstacles à l'accessibilité dans les lieux de travail et en apportant les correctifs nécessaires.

**Résultats obtenus :**

En collaboration avec la Direction des services en matière d'immobilisations et de locaux, la Société immobilière de l'Ontario et le gestionnaire immobilier, ProFac, le Bureau régional a procédé à la rénovation de plusieurs bureaux. Le bureau régional a aussi entamé des pourparlers avec le nouveau propriétaire, à London, en vue de mettre en œuvre les recommandations du rapport d'évaluation de l'accessibilité des locaux situés au 217, rue York, préparé par La Marche des dix sous.

Pour permettre d'évacuer rapidement, en cas d'urgence, les membres du personnel du 217, rue York qui ont des troubles de motricité, on a acheté une chaise d'évacuation de marque Ferno EZ Glide.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – novembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Services

**Tâche supplémentaire :** Réalisée

Afin d'améliorer la prestation des services d'évaluation ergonomique au personnel, la Région du Centre-Est a formé des membres choisis du personnel pour leur permettre d'évaluer l'ergonomie des postes de travail de leurs collègues.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 – septembre 2008

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Services

**Tâche supplémentaire :** Réalisée

L'Unité des activités stratégiques des ressources humaines a sondé l'intérêt des membres du personnel visés envers un éventuel groupe d'entraide formé d'employés qui utilisent une technologie fonctionnelle pour travailler à l'ordinateur.

**Résultats obtenus :**

En collaboration avec le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information, l'Unité des activités stratégiques des ressources humaines a mené un sondage auprès d'un échantillon d'employés handicapés qui utilisent une technologie fonctionnelle pour travailler à l'ordinateur. Ces employés ont dit recourir à diverses technologies, dont des dispositifs d'entrée vocale et de sortie vocale et les gros caractères. Ils ont accepté à l'unanimité de faire partie d'un projet pilote de groupe d'utilisateurs de technologie fonctionnelle afin d'échanger des conseils et des pratiques optimales. Le sondage a aussi révélé que les employés préféreraient utiliser le système actuel de courriel plutôt qu'un outil de collaboration comme mode de communication dans le cadre de ce projet. Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information assurera un suivi auprès des employés intéressés pour démarrer le projet pilote de groupe d'utilisateurs de technologie fonctionnelle.

**Calendrier de mise en œuvre :** Avril 2008 – août 2008

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Politiques

**Engagement :** Permanent

La Division des services de justice pour la jeunesse assurera le soutien nécessaire aux gestionnaires afin qu'ils appliquent correctement les politiques de la fonction publique de l'Ontario concernant l'adaptation des emplois dans les bureaux régionaux et les établissements pour les jeunes.

**Résultats obtenus :**

Depuis avril 2007, la Division des services de justice pour la jeunesse et le Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) ont travaillé en collaboration dans le cadre d'un projet pilote pour élaborer un processus efficace, équitable et sécuritaire de retour au travail et d'adaptation des emplois pour les employés malades, blessés ou handicapés. Le Programme de santé et de productivité au travail est un processus de retour au travail fondé sur la collaboration, le consensus et la résolution de problèmes axée sur les intérêts.

Un projet pilote de six mois de mise en œuvre de ce programme a débuté au Centre de jeunes Brookside en mars 2008, et un deuxième projet pilote a commencé au Centre de jeunes Bluewater en juin 2008. Des gestionnaires choisis ainsi que des membres choisis des unités de négociation du SEFPO ont été désignés comme conseillers sur l'adaptation des emplois et le retour au travail, et ont reçu une formation exhaustive sur le processus de retour au travail prévu par le Programme de santé et de productivité au travail ainsi que sur les politiques pertinentes du gouvernement. La Direction des ressources humaines a aidé à la réalisation des premières étapes du projet pilote.

**Actions proposées :**

L'équipe du projet prolongera la mise à l'essai du Programme de santé et de productivité au travail au Centre de jeunes Brookside et au Centre de jeunes Bluewater jusqu'en mars 2009. Des projets pilotes de mise en œuvre du programme auront également lieu au Centre de jeunes Cecil Facer et au Centre de jeunes Sprucedale. L'équipe du projet évalue les projets pilotes de façon continue.

**Calendrier de mise en œuvre :** Avril 2007 – mars 2009

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Services

**Engagement :** Permanent

L'Unité des activités stratégiques des ressources humaines fera la promotion de la formation en ligne du Centre du leadership et de l'apprentissage sur les mesures d'adaptation à l'intention des employés et des candidats handicapés, et assurera un suivi.

**Résultats obtenus :**

En 2008, l'Unité des activités stratégiques des ressources humaines a encouragé tous les gestionnaires et les superviseurs du ministère à suivre la formation en ligne actuellement intitulée *Ontarians with Disabilities Act: Maximizing the Contribution of Employees and Applicants with Disabilities*. En date du 6 octobre 2008, plus de 75 % des gestionnaires et des superviseurs actuellement en poste avaient suivi la formation.

**Actions proposées :**

En 2009, l'Unité des activités stratégiques informera les nouveaux gestionnaires et superviseurs de leur obligation de suivre la formation en ligne sur la LPHO et les mesures d'adaptation à l'intention des employés et des candidats handicapés, et assurera un suivi pour vérifier dans quelle ils ont terminé cette formation.

**Calendrier de mise en œuvre :** Septembre 2007 - décembre 2009

**Secteur d'intérêt :** Emploi

**Incidence :** Services

**Engagement :** Nouveau

Le Centre d'excellence en accessibilité à l'information et à la technologie de l'information mettra sur pied un projet pilote de coordination d'un groupe d'entraide formé d'employés qui utilisent une technologie fonctionnelle pour travailler à l'ordinateur.

**Actions proposées :**

Le Centre d'excellence travaillera avec les employés désignés pour mettre en œuvre le projet pilote de groupe d'utilisateurs de technologie fonctionnelle. Le centre détachera également une personne qui remplira les fonctions de coordonnateur du groupe d'utilisateurs afin d'aider à la bonne marche du projet et de fournir au groupe d'utilisateurs les renseignements les plus récents sur les technologies fonctionnelles et d'autres sujets connexes. Le centre évaluera le projet pilote à l'automne de 2009 au plus tard.

**Calendrier de mise en œuvre :** Janvier 2009 – décembre 2009

**Renseignements**

Pour plus de renseignements sur le plan d'accessibilité du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, veuillez communiquer avec Frank Caccia, directeur, Unité des activités stratégiques des ressources humaines, par téléphone au numéro 416 327-4753 ou par courriel à l'adresse [frankcaccia@ontario.ca](mailto:frankcaccia@ontario.ca).

Pour communiquer avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, veuillez composer l'un des numéros suivants :

Renseignements généraux : 416 212-7432

Renseignements généraux, sans frais : 1 866 821-7770

Renseignements généraux, ATS : 416 212-7072  
Renseignements généraux, ATS sans frais : 1 800 387-5559  
Courriel : [mcsinfo@mcys.gov.on.ca](mailto:mcsinfo@mcys.gov.on.ca)

Pour plus de renseignements sur le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, consultez le site Web du ministère à l'adresse <http://www.ontario.ca/children>.

Rendez-vous sur le site d'Accessibilité Ontario, ministère des Services sociaux et communautaires, à l'adresse : <http://www.mcsc.gov.on.ca/mcss/french/pillars/accessibilityOntario/index>. Ce site sur l'accessibilité offre des ressources et des renseignements destinés à faire de l'Ontario une province accessible.

Pour commander gratuitement un exemplaire du plan d'accessibilité sur support de substitution, adressez-vous à :

ServiceOntario Publications  
777, rue Bay, bureau M212, niveau du marché  
Toronto ON M5G 2C8  
Tél. : 416 326-5300 ou 1 800 668-9938 (interurbains sans frais)  
Service ATS : 1 800 268-7095  
Télec. : 613 545-4223  
Site Web : <http://www.serviceontario.ca/publications>

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

ISSN [Ministry staff: please insert your ISSN # upon return from translation using the following format : ISSN 12345]

This document is available in English

[ONTARIO.CA](#) | [POUR NOUS JOINDRE](#) | [AIDE](#) | [ENGLISH](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada

[Confidentialité](#) | [Avis importants](#)

© [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2008](#)

Dernière modification: January 1, 2007